



Vous avez dit Civisme ?

L'association nationale, des membres de: l'Ordre national du Mérite attribue des « Prix du Civisme » dans ses sections départementales, et les meilleurs dossiers sont retenus au niveau national pour se voir solennellement récompenser à Paris, en présence du Chancelier de l'Ordre.

Il n'y a rien de tel au niveau national pour la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur ; toutefois, nombre de nos Sections décernent des Prix à des jeunes gens méritants, sélectionnés sur des critères librement définis par elles : ces actions peuvent être regardées comme un encouragement au civisme

Mais au fait, qu'est ce que c'est au juste, le civisme ?

En 2006, nous nous sommes posé la question à Lyon, avec la complicité de nos amis du Mérite, et la collaboration active de l'association des anciens auditeurs de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale de la région lyonnaise.

Une première approche nous a permis d'établir que "comme la plupart des substantifs en -isme", ce vocable recouvre une notion au contenu fluctuant suivant les époques, et les sensibilités des groupes ou individus : apparu peu d'années avant la Révolution, il eut un premier sens partisan (cf. les "certificats de civisme"), avant de désigner de nos jours, tantôt "le dévouement à la chose publique", tantôt "le sens des devoirs collectifs au sein d'une société" (André Siegfried), sans que le distinguo soit nécessairement antinomique : les mots respect (des règles., des lois, des autres...), équilibre entre droits et devoirs de la citoyenneté, liberté, responsabilité et justice., sont parmi d'autres, ceux les plus employés dans les différents textes traitant du sujet.

Nous avons, sur ce constat, lancé un concours en vue de la rédaction d'un projet de « charte du civisme », auprès des principales associations reconnues localement et des lycées et collèges du département ; plus de 500 organismes ont été sollicités, pour une quarantaine de réponses reçues, dont la grande majorité provenait de classes d'élèves de collèges (désolant n'est-ce pas, que les adultes se désintéressent du sujet, sauf pour se plaindre du "manque de civisme des jeunes"). C'est une classe d'un lycée professionnel qui a obtenu le premier prix, à l'unanimité du jury.

Que nous ont dit ces jeunes gens, dans leur ensemble ?

La plupart ignoraient l'existence de ce mot, même s'ils connaissaient ceux de civilité,

ou plutôt d'incivilité et parfois de citoyenneté. Leur approche du sujet qui leur était proposé leur a fait découvrir avec étonnement la racine commune de ces mots, autour de la cité, leur complémentarité, et finalement leur "emboîtement" à la façon des poupées russes : "le civisme, c'est pas évident, nous a déclaré un jeune de quinze ou seize ans, cela doit s'apprendre, et c'est pas facile ".

Ils nous ont dit aussi que « cela doit s'apprendre » depuis le plus jeune âge, en ajoutant à l'appui de leurs textes des dessins genre BD, où par exemple, des gamins de cinq ou six ans jetaient des papiers dans les corbeilles prévues à cet effet, et non sur le trottoir : l'éducation commence ainsi, selon eux, par le respect de l'environnement...

Ils nous ont décrit une sorte de "fusée à deux étages", lancée depuis la Cité, dont le premier s'appelle "la civilité"(écoles primaires), le second "le civisme "(collèges et lycées), qui a pour but de mettre sur orbite son satellite, "la citoyenneté..".

Enfin, cri du cœur d'un jeune au moment de monter sur l'estrade pour recevoir sa récompense ; *"Le travail, ça paye ! "*. Dernière leçon : le mérite doit être reconnu.

A partir de ce que ces jeunes nous ont appris, nous avons compris que notre Prix de la Légion d'honneur de la Section du Rhône était un satellite auquel il manquait son lanceur à deux étages. Et nous avons entrepris de le construire, sur sa zone de lancement, la Cité, c'est à dire avec les comités et les chefs d'établissements de leur ressort géographique.

La construction s'avère délicate, mais nos premiers essais sont concluants ; c'est le résultat (provisoire) de notre expérience que nous vous invitons à découvrir à travers les pages suivantes, et, si vous souhaitez en savoir plus, sur les sites indiqués.

Général (2S) Jacques MARC

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME

« Concourir au prestige de l'Ordre de la Légion d'Honneur partout où l'Association exerce son action »

Définition proposée pour le civisme :

*Le civisme peut être défini comme l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect de règles communes librement établies. Il a comme exigence première **l'éducation** des citoyens, dès leur plus jeune âge, **au respect des autres**, de leur cadre de vie et des valeurs de la Nation. Le civisme ne supporte pas un comportement passif. Il nécessite **une action soutenue** des associations nationales reconnues comme les **gardiennes** de ces valeurs. Elles ont notamment comme mission de faire prendre conscience au citoyen de ses devoirs dans le respect de ses droits et de promouvoir auprès de lui **une attitude responsable**.*

L'éducation au civisme repose sur **4 mots-clés** de cette définition :

EDUCATION- RESPECT- ACTION- RESPONSABILITE

La stratégie proposée pour l'éducation au Civisme, en fonction de ces mots clefs qui sont autant d'objectifs, va comporter **3 étapes**:

Celle de L'EDUCATION AU RESPECT

De nombreuses actions peuvent être conduites sur **le thème du respect** destinées à apprendre à l'enfant dès le plus jeune âge un comportement civique au cours de sa vie : l'entraide, l'honnêteté, la politesse, la générosité, la propreté, la prise en compte des recommandations écologiques actuelles (l'économie de l'eau, etc..), et tout ce que comporte le respect de l'Homme, de part et d'autre, quelle que soit sa couleur, sa religion, sa culture, son niveau de vie.

Elle commence pour l'enfant, **dès le plus jeune âge, par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours**. En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer (la même voie que pour l'amour du prochain), on l'amènera à respecter l'Homme.

On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Dans cette optique, plusieurs opérations destinées à faire découvrir à l'enfant, dès le plus jeune âge, les éléments de base de son cadre de vie méritent d'être connus, **à titre d'exemples.**

- Il faut souligner l'action du **Groupement National Interprofessionnel des Semences** (GNIS) qui depuis plusieurs années a mis en oeuvre l'Opération "**Jardinons à l'école**" (www.jardinons-alecole.org) et plus récemment "**la Semaine du Jardinage**" qui chaque année mobilise **près de 350 jardineries qui accueillent plus de 2500 classes** et autour de 65.000 enfants.

- Une autre opération importante : "**L'ARBRE ET L'ENFANT**" est mise sur pied par "l'Ordre National de Romarin - Respect de la Plante, Respect de l'Homme" (p.chaverot@libertysurf.fr).

L'arbre constitue pour l'enfant un des tout premiers éléments de sa découverte de l'importance actuelle donnée au développement durable.

Celle qui consiste à initier et encourager L'ESPRIT D'INITIATIVE auprès des jeunes

Il est nécessaire actuellement de lutter contre une attitude "d'assisté perpétuel" qui caractérise certains jeunes.

Le futur "Homme" en aura de plus en plus besoin désormais pour affronter les difficultés de la vie et indiquer aux autres la voie à suivre.

Il vous est possible de découvrir le "**Challenge du Civisme**" créé par le Comité LYON 05 sur le site de la Section du Rhône (<http://leg.hon.rhone.free.fr>).

Celle qui encourage et met en valeur une ATTITUDE RESPONSABLE

La Section du Rhône, chaque année, encourage et récompense, lors d'une Remise de Prix, dans les salons de la Préfecture, des élèves qui se sont particulièrement distingués (<http://leg.hon.rhone.free.fr>).

PROPOSITIONS CONCERNANT L'EDUCATION AU CIVISME

On peut distinguer 3 étapes dans ces propositions, qui vont obligatoirement s'adapter à l'âge du jeune et à sa situation scolaire (classes élémentaires - Lycées et Collèges - en "Terminale").

1 - Le premier stade : l'Education au RESPECT

Il concerne plus spécialement les élèves de Maternelle et du Primaire.

Le respect de son cadre de vie est une étape importante pour le jeune.

L'ARBRE présente un élément important dans l'éducation de l'enfant au respect de son cadre de vie.

Vous pouvez avoir à votre disposition une documentation et des propositions d'actions - avec une fiche sur la démarche à suivre *- concernant l'opération "**L'ARBRE ET L'ENFANT**" en contactant l'**Ordre National de Romarin** : "*Respect de l'Arbre, Respect de l'Homme*".

* Ce stade implique le soutien éventuel des élus, la prise en compte de cette démarche par les enseignants, la collaboration éventuelle de centres de ressources.

Ces types d' actions peuvent très bien être initiées et valorisées à l'échelle d'un Comité.



ORDRE NATIONAL DE ROMARIN
"Respect de la Plante, Respect de l'Homme"®



Le Grand Conseil de l'ORDRE NATIONAL DE ROMARIN à intronisé " JEUNES POUSSÉS de ROMARIN" 3 classes lors de la Remise des prix des " Ecoles Fleuries de l'Ain "le samedi 7 mars 2009 à Saint Trivier-sur-Moignans devant une assemblée de près de 400 personnes avec la

présence de Monsieur Noël RAVASSARD, Vice Président du CNVVF, 8 Conseillers Généraux dont 2 Vice-présidents , l'Inspecteur d'Académie et un Inspecteur de l'Education Nationale.

Le Grand Conseil de l'ORDRE NATIONAL DE ROMARIN a intronisé "JEUNES POUSSSES de ROMARIN" deux classes CE1 et CE2 de l'Ecole CHAMPVERT-OUEST(Lyon 5^{ème} arrt) , soit une cinquantaine d'élèves , Jeudi 12 mars 2009.



Ces élèves sous l'égide du GNIS, dans le cadre de l'opération "la Semaine du Jardinage», ont

auparavant participé à 4 ateliers (la graine et sa diversité, les stades de la vie d'une plante, la découverte du compost, la réalisation de jardinières fleuries).

• l'Ordre National de Romarin - "Respect de la plante, Respect de l'Homme"®

Son rôle est d'initier les actions et de valoriser les acteurs. *(Nous consulter pour obtenir en France la liste des Chevaliers de l'Ordre de Romarin habilités à réaliser les intronisations).*

L'intronisation d'une classe en "Jeunes Pousses de Romarin" remporte toujours un vif succès.

Elle offre l'opportunité d'une intervention destinée à souligner le civisme de l'opération menée.

Pour plus de renseignements "ORDRE NATIONAL DE ROMARIN "Parc de la Tête d'Or 69459 Lyon Cedex 06, Tél/Fax: 04 78 25 83 54 - p.chaverot@libertysurf.fr

2 - Le deuxième stade : - "le Soutien à l'initiative"

Ce sont **les initiatives** prises pour le respect de l'Homme, l'amélioration de son cadre de vie et en général à toutes celles qui vont dans l'amélioration du bien commun, du progrès, de l'innovation, de la responsabilité, du devoir de mémoire, de l'ouverture sur le monde en général.

Cette opération, réalisée en pleine coopération avec les Chefs d'établissement et les enseignants, concerne plus spécialement les élèves des Lycées et Collèges . Elle est à l'échelle d'un Comité. Pour tout renseignement : (<http://leg.rhone.free.fr>).



Challenge du Civisme 2007 - Lycée Édouard Branly



Challenge du Civisme 2008 -Institution des Minimes

Il est indispensable de mettre en valeur ces actions en leur donnant la meilleure communication possible.

Celle-ci est indispensable pour valoriser les classes, les groupes de jeunes, les enseignants qui ont entrepris ces actions. Elle rejaillit sur la renommée de l'établissement. Les élèves et leurs professeurs éprouvent à cette occasion un sentiment "de joie et de fierté " amplifié par la parution d'articles et de photos dans la presse.

L'exemple en est donné par la participation des Etablissements du secteur public et du secteur privé du 5^{ème} arrondissement de Lyon à un "Challenge du Civisme" qui a un grand succès.

3 - Le troisième stade : Une attitude responsable

Il concerne des jeunes (ou groupes de jeunes) qui décident eux-mêmes de prendre en main des actions de civisme ou qui ont démontré qu'ils avaient le sens des responsabilités. Le Prix de la SEMLH du Rhône (<http://leg.rhone.free.fr>) "distingue des jeunes qui se sont fait remarquer au sein de leur établissement, par leur maturité d'esprit, leurs sens des responsabilités, l'exemplarité de leur comportement et bien évidemment par la qualité des résultats scolaires obtenus".

(Général Marc, Président de la Section du Rhône de la SEMLH)

Ce prix s'adresse plus particulièrement aux élèves de terminale de l'enseignement général et technique ou professionnel.



**Société
d'Entraide
des Membres
de la
Légion
d'Honneur**
Section du Rhône

Le Prix de la SEMLH du Rhône

Elèves des classes terminales

- **Enseignement général et technique**
- **Enseignement professionnel**

*"Transmettre à la jeune génération
la foi en l'avenir..."
...C'est un devoir pour les Membres
de la Légion D'honneur !*

**Faisons confiance à la jeunesse
d'aujourd'hui !**

*Ce prix est spécialement destiné à
récompenser, et à encourager des jeunes
gens particulièrement méritants.
Il distingue aujourd'hui des jeunes gens
qui se sont fait remarquer au sein de
leur lycée, par leur maturité d'esprit,
leur sens des responsabilités,
l'exemplarité de leur comportement, et
bien évidemment par la qualité des
résultats obtenus.*

Général Jacques MARC,

Les LAURÉATS

- **1 élève primé dans chacune
des filières**
- **2 Prix identiques**
- **Livre d'art sur la Légion d'Honneur**
- **Baptême de l'air, offert par l'Armée
de l'Air**

Des accessits

Des nominés par lycée

**Remise officielle des prix à la Préfecture
du Rhône**

Les critères de sélection

**Les critères de choix
mettent en valeur**

- la motivation,
- le sens des responsabilités,
- l'ouverture d'esprit,
- l'exemplarité du comportement.

**Le jury s'attache
particulièrement à :**

- ▶ l'excellence dans les études,
- ▶ la qualité des relations avec les
enseignants et les autres élèves,
- ▶ l'esprit de service, l'engagement
dans la vie social sociale,
l'altruisme.

*La situation de famille des candidats et
leur condition sociale sont prises en
compte dans l'évaluation des dossiers
présentés.*

(Exemple de plaquette à présenter par les Présidents de Comité aux Chefs d'Etablissements de leur ressort.)



9 décembre 2008- Les lauréats lors de la Remise du Prix de la Légion d'Honneur de la SEMLH dans les salons de la Préfecture du Rhône, en présence de Monsieur le Préfet, avec le Général MARC, Président de la Section du Rhône. En arrière plan, les Proviseurs des Lycées Édouard Branly et Jean Moulin.